

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel – Tweemaandelijks Tijdschrift

Janvier – Januari 1998

169



UCCLENSIA

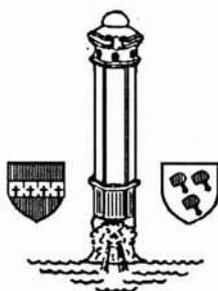
Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 376 77 43, CCP 000-0062207-30

Janvier 1998 – n° 169

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 376 77 43, PCR 000-0062207-30

Januari 1998 – nr 169

Sommaire ♦ Inhoud



Découverte de vestiges de l'ancienne église romane
de Saint Pierre à Uccle, *par Jean M. Pierrard* **3**

Glané dans nos archives, Les seigneuries uccloises,
communiqué par Henri de Pinchart **13**

Sur les traces de Berlinde (ii), *par Jean Lowies* **19**

Herinneringen uit de schooltijd bij de zusters te Linkebeek
in de jaren 1924-26, *opgemaakt door Maria Labarre* **23**

Types de Saint Job (iii), *par † Francis de Hertogh* **25**

LES PAGES DE RODA DE BLADZIJDEN VAN RODA

Paysages de Rhode il y a un siècle (i), *par Michel Maziers* **27**

Omkering van het landelijk leven in Sint-Genesius-Rode
rond het midden van de 19^{de} eeuw (i), *door Michel Maziers
en Raymond Van Nerom* **31**



En couverture: Fouilles au parvis Saint-Pierre
photo C. Clauss

Découverte de vestiges de l'ancienne église romane de Saint Pierre à Uccle

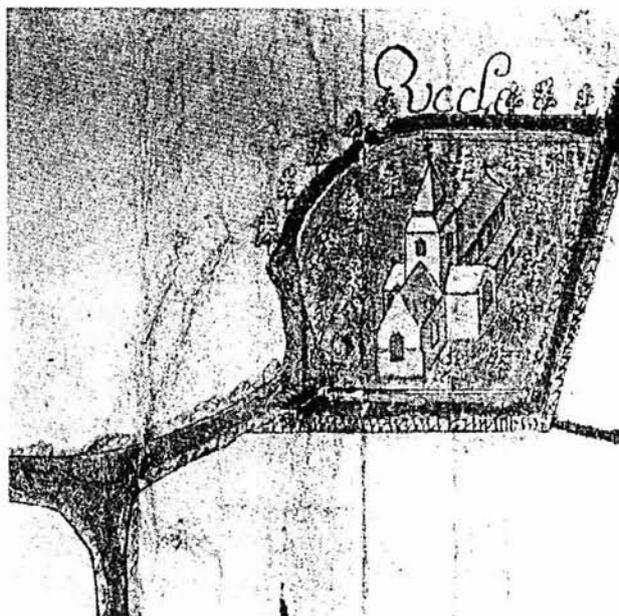
par Jean M. Pierrard

L'église romane d'Uccle construite vers la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle a subsisté jusqu'en 1779.

L'église romane d'Uccle

On trouvera en annexe la notice qui lui a été consacrée par Patrick Ameeuw, vice-président de notre cercle. Cette notice expose également la tentative de restauration effectuée en 1775 par l'architecte Laurent-Benoît Dewez; elle est extraite d'une brochure éditée par la paroisse Saint Pierre à l'occasion du 200^e anniversaire de la construction de l'église actuelle (1782-1982).

Nous y joignons:

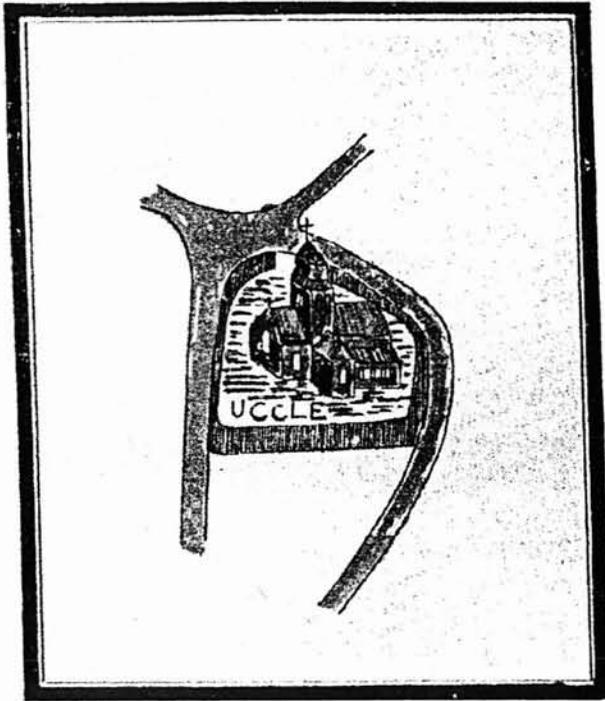


L'église Saint-Pierre en 1711, détail de l'atlas terrier de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles
(Archives du C.P.A.S. De Bruxelles, ©A.C.L. Bruxelles)



Registre paroissial d'Uccle, 1630

- un dessin de l'église provenant d'un registre paroissial de 1630 (Archives communales d'Uccle);
- un dessin à la plume intitulé *vue d'Ukel proche Bruxelles* par A. Genoels datant semble-t-il des environs de 1700;
- un détail de l'atlas terrier de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles datant de



Église romane d'Uccle.
 Détail de la carte relative au relevé des biens
 de l'abbaye de Forest - 1729 - J.D. Dekene

1711 (Archives du C.P.A.S. de
 Bruxelles);

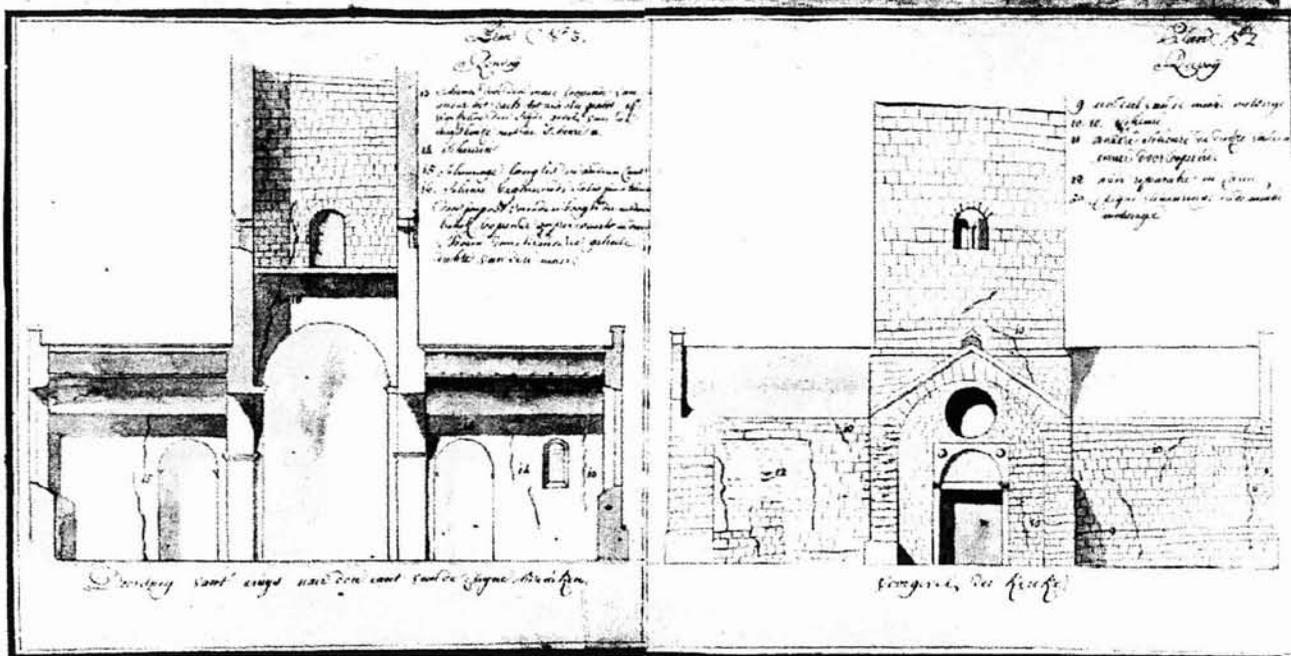
- un détail de la carte relative au relevé des biens de l'abbaye de Forest par J.D. Dekene datant de 1729;



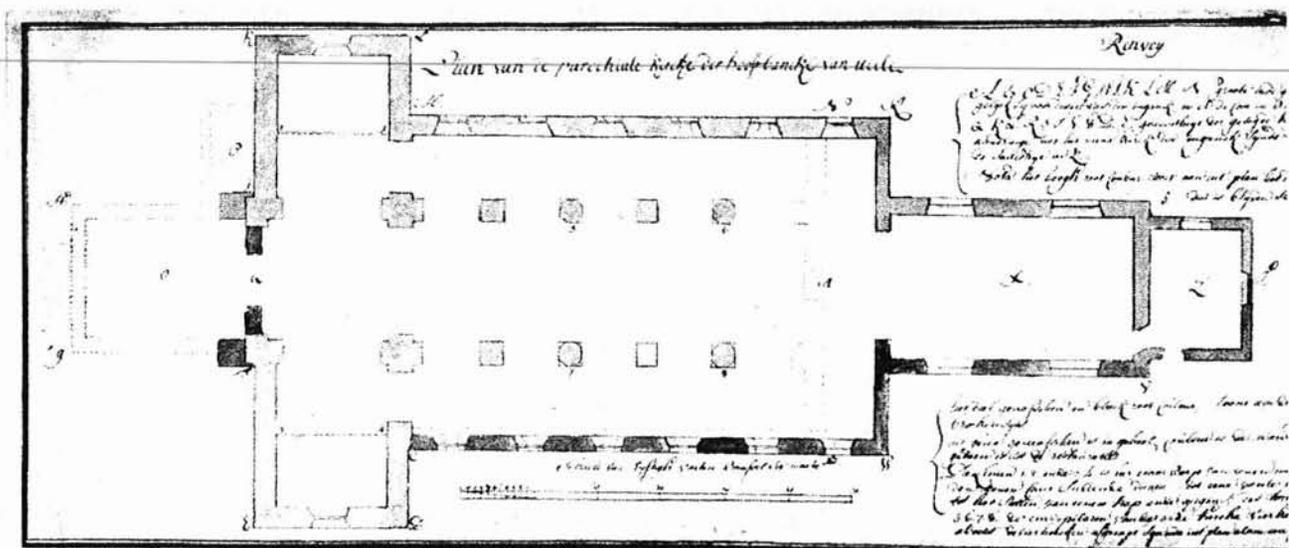
Vue d'Ukel proche Bruxelles
 plume et lavis de A. Genoels

- deux des plans qui furent dressés après les travaux de restauration et d'agrandissement de Dewez, soit:
 - a) un plan terrier intitulé: *Plan van de parochiale kercke der hoofbancke van Uccle (N°1)*
 - b) une coupe longitudinale intitulée: *Profiel ende doorsneij van de groote Beúck door de geheele Lengde van de rechter Seyde (N°6 en page 11)* (A.G.R. Cartes et plans manuscrits supp. 1186 et 1191)

Ces deux derniers documents nous montrent en particulier l'agrandissement



État de l'ancienne église après la tentative de restauration de Dewez (1775)



Vue en plan de l'ancienne église en 1775

effectué par Dewez comportant l'allongement de la nef du côté opposé à l'ancien chœur démolì (0), la construction d'un

nouveau chœur rectangulaire du même côté (X) et d'une sacristie rectangulaire également (Z) se situant dans le prolongement du chœur.

Les circonstances de la découverte

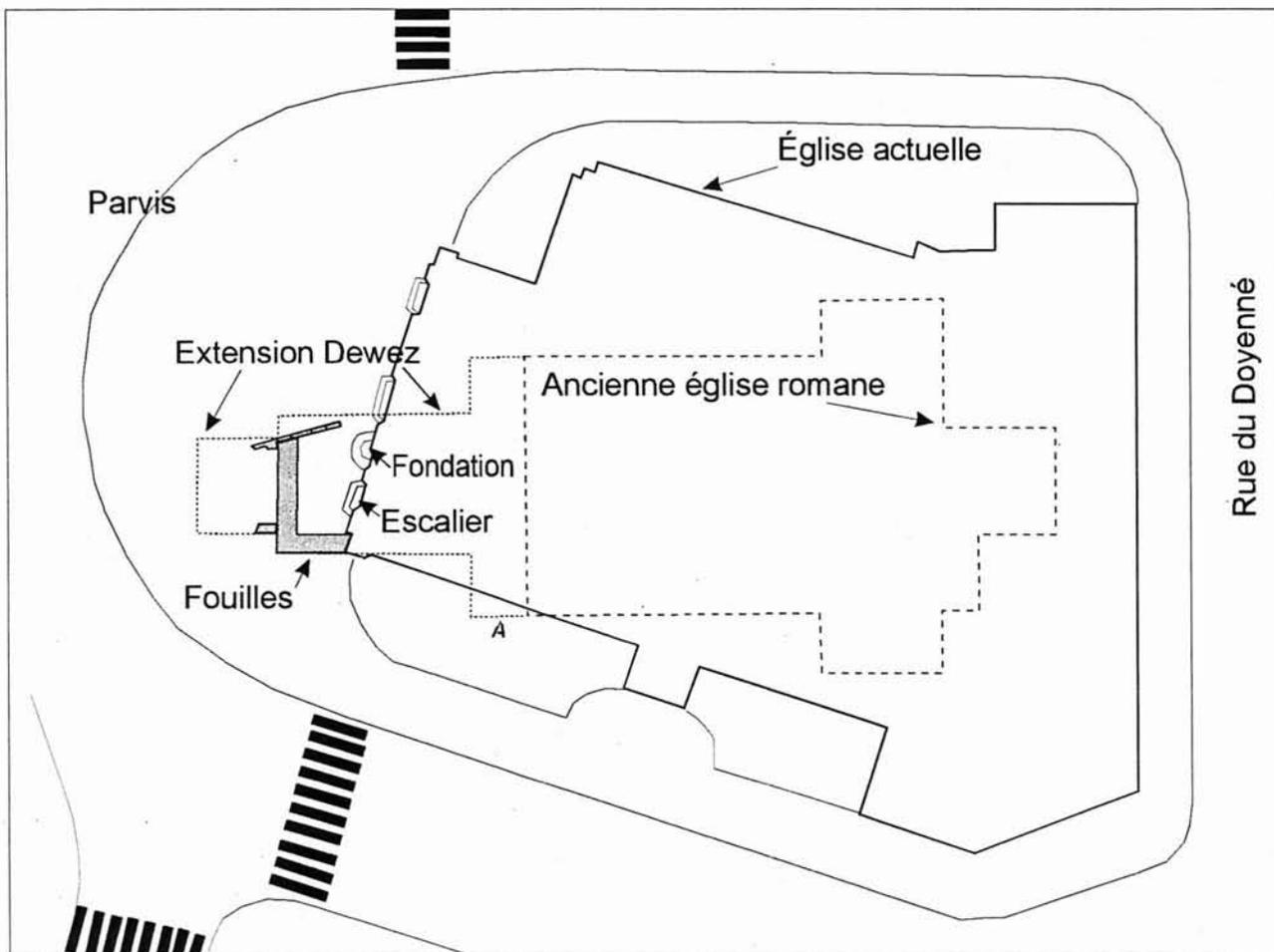


3. Photo M. Poels

En septembre 1997, d'importants travaux de réaménagement du parvis Saint-Pierre ont été entamés par la commune d'Uccle et confiés aux entreprises Brufort, 47 avenue de la Perspective à Boitsfort.

Ces travaux ont comporté notamment le repavage complet de l'espace situé devant l'église et entraîné le décapage du sol sur une profondeur de 70cm environ afin d'y constituer une assise en sable stabilisé. En date du vendredi 3 octobre ce décapage a fait apparaître des fondations de murs de grande largeur.

L'entrepreneur ayant consenti à interrompre ses travaux à cet endroit, une équipe du cercle d'histoire d'Uccle a été réunie le samedi 4 octobre, composée de MM. Patrick Ameeuw, Stephan Killens, Jean-Pierre De Waegeneer, Christian Clauss, Marcel Poels, et du soussigné. Cette équipe a pu procéder au décapage et au nettoyage des vestiges subsistants et à leur localisation. Des photos ont également été prises.



Les vestiges mis à jour

Il s'agit essentiellement de la base d'un mur formant un angle droit, dont un des côtés présentait une longueur d'environ 6,50m et une largeur de 1,10m et l'autre une longueur d'environ 3m et une largeur d'environ 90cm.

Une seule assise de moellons de pierre blanche d'une quinzaine de cm d'épais-



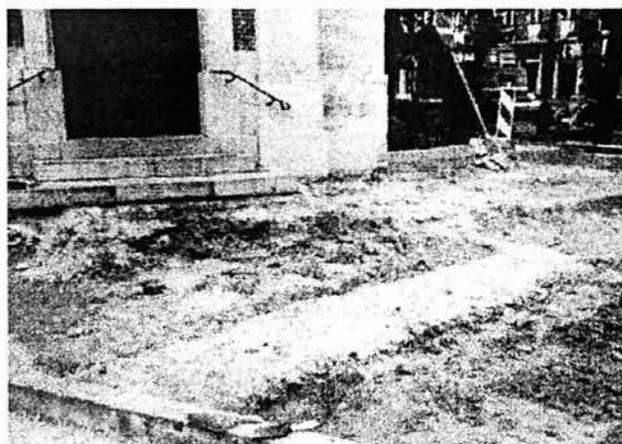
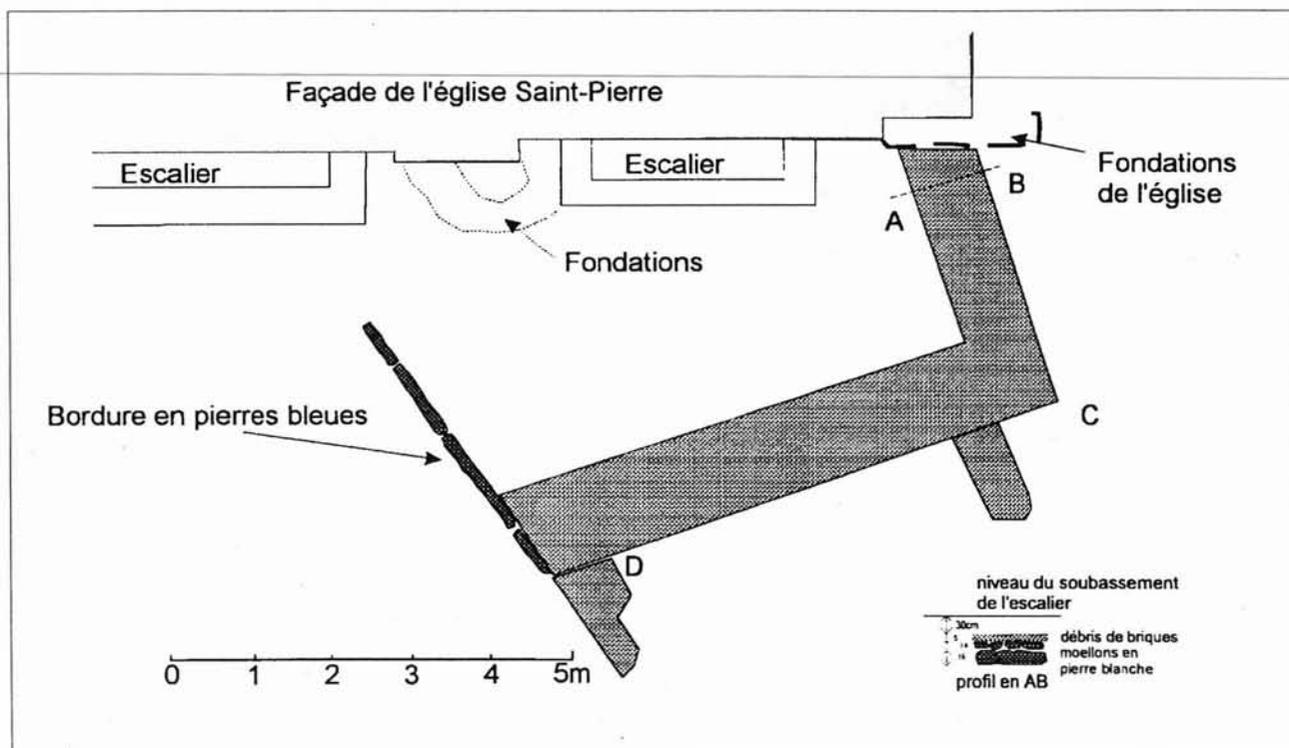
5. Photo M. Poels.

seur, liés par du mortier de chaux, était encore visible (Voir photos 1 - 2 - 3).

Nous indiquons ici quelques mesures de ces moellons:

- 32 x 21cm
- 33 x 28cm
- 27 x 24cm
- 40 x 17cm
- 40 x 28cm

On notera que les travaux de décapage avaient, selon un témoin, enlevé déjà un grand nombre de moellons semblables. Il convient de signaler cependant qu'à la jonction du mur et de l'ancien trottoir qui longeait la façade de l'église, il fut possible de retrouver au-dessus de l'assise susdite une 2^e couche de moellons de pierres blanches plus plates, d'épaisseur semblable, surmontée elle-même de débris de



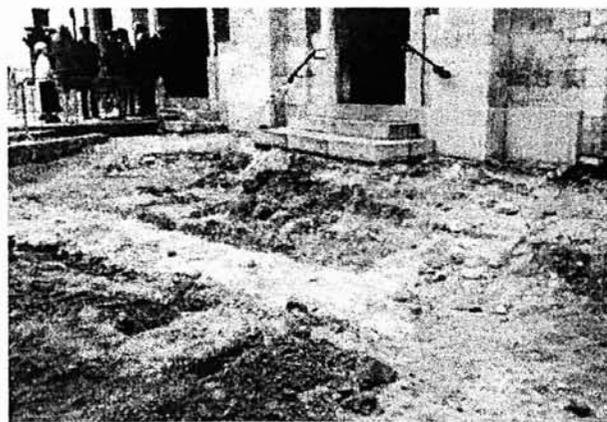
1. Photo C. Clauss

briques sur une hauteur de 5cm environ (voir photos 4 et 5).

Le schéma ci-joint indique la position de ces vestiges par rapport à la façade de l'église actuelle (voir coupe AB).

D'une manière générale, le sol avait été arasé jusqu'à un niveau situé à 70cm au-dessous du niveau du soubassement des escaliers de l'église. Il faut en excepter les abords immédiats de cette façade où le niveau du terrain affouillé remontait jusqu'à ce soubassement.

Comme il est apparu assez rapidement que la base du mur découvert devait faire partie du nouveau chœur construit par Dewez, des investigations ont été menées afin de retrouver des traces de l'ancienne sacristie. Il a en effet été possible de retrouver à ± 80 cm de l'angle extérieur (point C) l'amorce d'une fondation constituée de briquillons liés par du mortier. Celle-ci, d'une largeur de 50cm environ ne dépassait pas une longueur de 1,20m. Il est à présumer que des travaux de voirie antérieurs avaient déjà fait disparaître les traces de fondations au-delà de ce tronçon (voir photo 2).



2. Photo C. Clauss

A 4,70m de cette fondation, des débris analogues ont été mis en évidence (point D) s'interrompant également au-delà d'un mètre de longueur. La dimension correspondante de la sacristie bâtie par Dewez était de 18 pieds de Bruxelles, soit $18 \times 0,27575 = 4,96\text{m}$. On retrouve donc approximativement la distance voulue en

tenant compte de la surlargeur des fondations.

Les vestiges se trouvaient dans l'ancien cimetière entourant l'église et qui fut désaffecté en 1875. Il n'est donc pas étonnant que ce terrain ait été profondément remanié et qu'on y ait trouvé de nombreux ossements humains, certains se situant même en dessous des fondations mises à jour ou des fondations de l'église actuelle.

Conclusions

Le tronçon de mur retrouvé appartient avec une quasi certitude à l'extension de l'ancienne église romane effectuée vers 1765 par l'architecte Laurent Benoît Dewez.

Cette découverte permet de localiser avec exactitude l'ancienne église romane d'Uccle, compte tenu des plans en notre possession (voir plan ci-joint). Elle confirme que celle-ci était orientée perpendiculairement à l'actuelle rue du Doyenné. Seul le point A serait encore aujourd'hui accessible pour de nouvelles fouilles susceptibles de nous apporter des éléments complémentaires sur l'ancienne église romane.

Un examen plus approfondi devrait permettre par ailleurs de situer la crypte existant dans l'église actuelle et de confirmer si les structures découvertes au fond de cette dernière par PRO ANTIQUA (3) sont effectivement des vestiges de l'église romane.

Il faut admettre en tous cas que le niveau de l'église actuelle, du côté Ouest (côté de la façade) était déjà celui de l'ancienne église; on sait par contre que le niveau du sol descendait rapidement du côté Sud où coulait l'Ukkelbeek.

Enfin les travaux effectués n'ont pas permis de déceler des traces d'un château ou motte féodale aux alentours de l'église selon l'hypothèse émise par le professeur Verbesselt.⁵

Bibliographie

- | | | | |
|---|---|---|--|
| 1 | Henri Crokaert: <i>Heurs et malheurs de l'église Saint-Pierre à Uccle</i> in <i>Le Folklore Brabançon</i> n°167 - et 1965 pp. 259 à 311. | 3 | Désiré Andriaenssens: <i>Le caveau de l'église Saint-Pierre à Uccle</i> extrait du bulletin de l'a.s.b.l. PRO ANTIQUA - Tome VIII - Uccle 1981 |
| 2 | Patrick Ameeuw: <i>L'Église Saint-Pierre, deux cents ans et quelques</i> in <i>Église Saint-Pierre 1782-1982</i> Bruxelles 1981 (Édition de la Paroisse Saint-Pierre) | 4 | V. Cabuy, S. Demeter et F. Leuxe: <i>Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles</i> . Bruxelles 1993 pp. 80 à 83. |
| | | 5 | J. Verbesselt: <i>Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13e eeuw</i> deel XVIII - Brussel 1984 |

Notice sur l'église romane d'Uccle par
Patrick Ameeuw, extrait de *Église Saint-Pierre,
Uccle 1782-1982*. éd. de la Paroisse Saint-Pierre,
Bruxelles 1981.

Un oratoire primitif

Uccle possédait peut-être un sanctuaire dès avant 1105. L'acte de cession cité plus haut en constituerait le premier témoignage. Il paraît en effet difficile d'imaginer que, dans ce document comme dans d'autres plus tardifs, Uccle fût mentionné à côté de Forest sans disposer d'un sanctuaire.

À défaut d'autres sources, il n'est malheureusement pas possible de déterminer la date de construction de la chapelle primitive. Remonterait-elle à Charlemagne, comme le voudrait la légende? L'hypothèse, nous l'avons vu, peut difficilement être retenue.

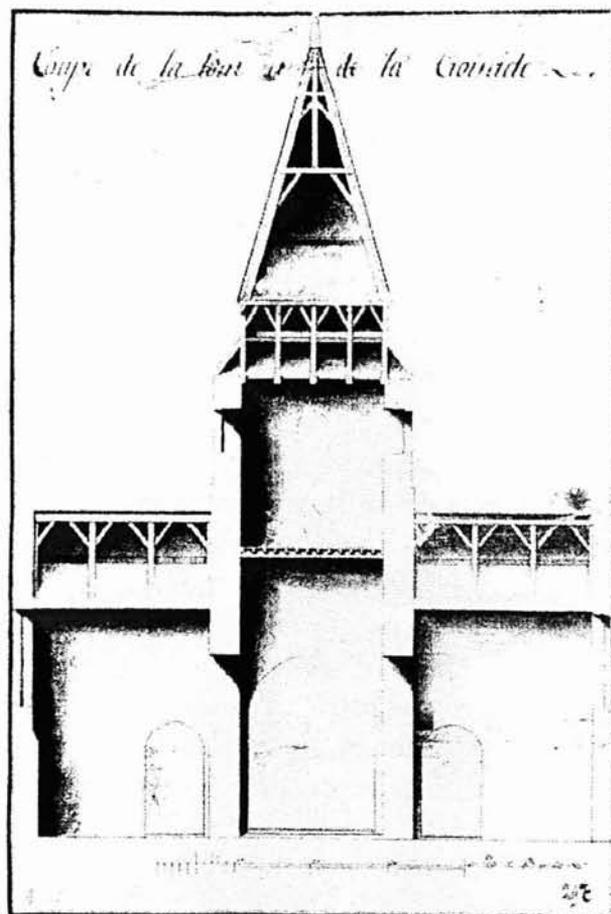
L'église romane

L'église actuelle a été bâtie à l'emplacement d'un ancien édifice de style roman. De celui-ci, ne nous restent que quelques représentations assez tardives, qui ne remontent pas au-delà du XVII^{ème} siècle; elles permettent néanmoins de se faire une idée relativement exacte du sanctuaire original dont le caractère roman paraît bien avoir été préservé à travers les siècles.

L'église était bâtie sur un plan basilical développé en forme de croix latine; elle comportait une nef centrale séparée des bas-côtés par des piliers carrés, un transept saillant et un chœur à chevet plat. À la croisée du transept, s'élevait une tour carrée percée à chacune de ses faces d'une petite baie géminée.

La nef centrale, recouverte d'un plafond plat était plus élevée que le chœur et le transept; elle recevait la lumière, directement, par des fenêtres placées à l'étage supérieur et, indirectement, par des ouvertures percées dans les murs des bas-côtés; des baies similaires, c.-à-d. à plein cintre, éclairaient également chœur et transept.

La décoration apparaît moins nettement dans les illustrations conservées, mais tout



*Coupe de la tour de l'ancienne église.
Dessin de Dewez*

indique qu'elle devait être d'une grande sobriété, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Quant aux matériaux utilisés pour la construction, ils provenaient vraisemblablement de carrières de grès calcaireux situées dans les environs immédiats.

Le sanctuaire ucclois est assez bien représentatif d'un groupe d'églises rurales répandues à l'Ouest du pays. Ce groupe se rattache à l'école scaldienne qui, formée tardivement, se ressent surtout de l'influence française. Sa principale caractéristique est l'accent mis à la partie orientale de l'édifice, par l'élévation d'une tour à la croisée du transept, comme cela se voyait à Uccle.

L'absence de sources écrites ne permet pas de préciser la date de construction de l'église Saint-Pierre, mais, par comparaison avec d'autres édifices, les auteurs la font remonter au plus tôt au XII^{ème} siècle, plus généralement à la seconde moitié du XII^{ème} siècle voire au début du XIII^{ème} siècle.

Rien n'interdit de penser que la création d'une paroisse indépendante à Uccle ait été à l'origine de la construction de l'église romane.

Les siècles n'ont cependant pas épargné le sanctuaire; il a particulièrement souffert des guerres de religion; un incendie, allumé par des bandes de calvinistes, le détruisit partiellement à la fin du XVI^{ème} siècle. Durant de nombreuses années, il ne sera plus possible d'y célébrer la messe, la situation s'avérant particulièrement critique durant les mois d'hiver. En 1598 enfin, des sommes furent recueillies en vue d'assurer la restauration, il faudra cependant attendre dix années pour voir l'église remise en état; entre-temps les travaux avaient sans doute été momentanément interrompus suite à une tempête d'une violence exceptionnelle qui éclata le lundi de Pâques 1606.

Au cours de ces travaux, il fut procédé à la reconstruction de la tour; son caractère primitif semble avoir été maintenu, mais la toiture, curieusement interrompue par une galerie formée de seize baies, constitue un apport original de la restauration.

Celle-ci fut sans doute loin d'être parfaite car, un bon siècle plus tard, l'édifice se trouva à nouveau dans un si mauvais état qu'il en devint pratiquement inutilisable.

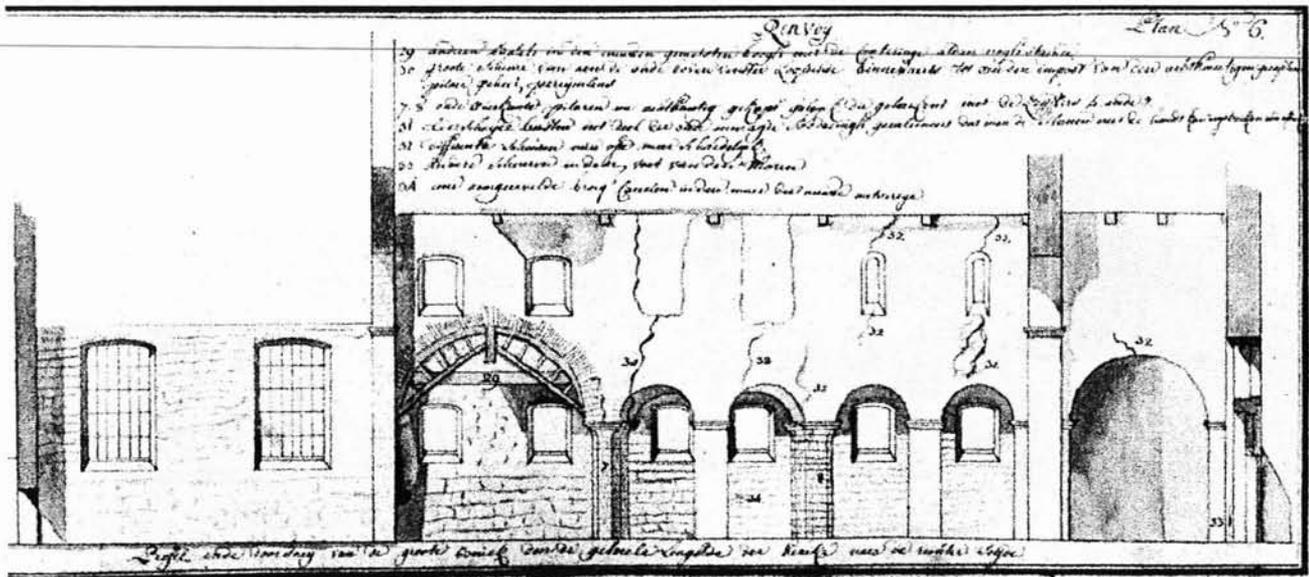
La participation à l'office s'était transformée en un périlleux exercice dans l'édifice branlant et beaucoup de paroissiens le délaissèrent pour fréquenter d'autres lieux de culte.

Dès 1771, les Ucclois se plaignirent de la situation auprès de l'abbesse de Forest, responsable de l'entretien de l'église. Après avoir longtemps retardé l'exécution des travaux, l'abbesse, Dame Marie-Josèphe de Bousies, fut contrainte d'admettre l'urgence d'une restauration. En 1774, elle confia l'entreprise à l'architecte Laurent-Benoît Dewez qui fut chargé non seulement de la réfection mais aussi de l'agrandissement, devenu indispensable, de l'antique bâtiment.

Personne ne pouvait alors deviner que cette décision conduirait à une longue série de procès, à la démolition de l'ancien sanctuaire et à la construction d'une nouvelle église, celle que nous connaissons aujourd'hui.

Tentative de restauration

L'architecte auquel fit appel l'abbesse n'était pas n'importe qui; considéré à juste titre comme le plus grand constructeur des Pays-Bas, il travailla au service, des principaux commanditaires du temps; il devint même en 1766 l'architecte officiel du gouverneur des Pays-Bas, Charles de Lorraine. Il bâtit ou remania ainsi une série impressionnante d'hôtels particuliers, de châteaux, d'églises et surtout d'ab-



État de l'église ancienne après la tentative de restauration de Dewez (1775)

bayes. Parmi ses ouvrages, citons entre autres les châteaux de Seneffe et de Wasseiges, l'achèvement du palais du gouverneur à Bruxelles, l'église collégiale d'Harelbeke, les abbayes d'Orval, de Floreffe, de Saint-Martin à Tournai, d'Heylisseem, de Vlierbeek ...

C'est encore lui qui, en 1764, fut chargé de reconstruire l'abbaye de Forest dont un incendie avait ravagé les bâtiments; Marie-Josèphe de Bousies avait donc agi en connaissance de cause lorsqu'elle lui commanda la restauration de l'église d'Uccle.

Dewez lui présenta son cahier de charges en mai 1774 et projeta de réaliser les travaux contre la somme de 12.000 florins; à ce montant s'ajoutèrent encore mille florins que l'architecte réclama après l'ouverture du chantier; la somme lui fut accordée sans trop de difficultés le 8 avril 1775.

Mais assez rapidement, la manière dont l'architecte conduisait les travaux suscita le mécontentement des notabilités uccloises. Une véritable campagne s'organisa alors contre lui. Les Ucclois firent d'abord appel à des entrepreneurs chargés de donner un avis plus technique sur la ques-

tion; de leur examen, ceux-ci tirèrent des conclusions sévères à l'égard de l'entreprise de Dewez.

L'affaire prit rapidement de l'ampleur, car les plaignants en saisirent la plus haute autorité judiciaire du duché, le Souverain Conseil du Brabant.

Celui-ci chargea plusieurs spécialistes, dont l'ingénieur-architecte Fisco, de procéder à de nouvelles expertises, plus complètes. Les rapports qu'ils remirent ne furent pas plus indulgents envers Dewez; les reproches ne manquèrent pas: le cahier de charges n'était pas respecté, les matériaux utilisés de mauvaise qualité, l'espace aménagé trop réduit ne répondait pas aux besoins de la paroisse, et, enfin, les travaux avaient compromis la solidité de l'édifice. Un autre argument joua également beaucoup contre le restaurateur contesté: Dewez avait entrepris de démolir l'ancien chœur, de transformer la tour de croisée en porche d'entrée et de bâtir un nouveau chœur à l'Ouest. Par ces travaux, l'architecte avait en quelque sorte «retourné» l'église, elle n'était plus tournée à l'Est, comme le voulait la tradition, mais bien à l'Ouest; une telle désinvolture envers l'architecture sacrée ne



4. Mise à jour de l'extension Dewez de l'ancienne église romane
(photo M. Poels)

manqua pas de rencontrer la vive opposition de plus d'un paroissien.

Après avoir examiné ces avis, tous contraires à Dewez, le Souverain Conseil prononça son jugement: il ordonna la destruction de l'ancienne église, rendue impropre au culte à cause de son mauvais état initial et des travaux mal conduits, et enjoignit à l'abbaye de Forest d'entreprendre immédiatement la construction d'un nouvel édifice. C'était le 29 avril 1776.

Suite à la sentence qu'elle ne dut pas apprendre avec une vive satisfaction, l'abbesse rompit le contrat qui la liait à Dewez et lui intenta un procès afin de faire reconnaître l'annulation; de l'issue du procès, nous ne savons malheureusement rien.

La gravité des reproches faits à Dewez étonnent aujourd'hui lorsqu'on sait qu'ils s'adressèrent au plus illustre architecte du temps. Mais précisément, cela même sans doute explique le développement de l'affaire; la faveur dont l'architecte jouissait auprès des élites de l'époque, tant civiles

que religieuses, avait déjà suscité des jalousies auprès d'une partie au moins de ses collègues.

On a même pu parler de cabale à ce sujet. En effet, à la même époque, Dewez était en butte à de fortes contestations à propos d'autres chantiers dont il assurait la direction: la maison de force de Vilvorde et l'ermitage construit pour Charles de Lorraine à Tervueren. Si, à Vilvorde, il obtint gain de cause, l'affaire de Tervueren se termina mal pour lui: en 1780, le gouverneur des Pays-Bas renonça à ses services; les adversaires de l'architecte avaient triomphé.

Peut-être, sa disgrâce s'était-elle annoncée plus tôt car lors de la création de la place royale et du quartier du Parc, aucune responsabilité ne lui fut confiée, malgré l'expérience qu'il s'était acquise dans des entreprises de grande envergure.

D'autres considérations peuvent aussi nous éclairer sur la défaveur dont Dewez fut victime. Son style, si personnel, n'a jamais été du goût de tout le monde; de plus, l'architecte, au cours des travaux, dépassait souvent les sommes convenues au départ; enfin, en ce qui concerne Uccle, on peut se demander si Dewez, tel que nous le connaissons, était l'homme indiqué pour réaliser les travaux, plutôt modestes qui avaient été commandés.

Toujours est-il qu'après ces revers, il se retira dans son domaine, à Elewijt, et réduisit considérablement ses activités d'architecte. Somme toute, sa grande carrière, si féconde, n'avait pas duré plus de vingt ans.

Glané dans nos archives

Les seigneuries uccloises

communiqué par Henri de Pinchart.

Parmi les références qui nous ont été aimablement communiquées par Henri de Pinchart, nous reprenons ici celles qui concernent les seigneuries de Stalle et Overhem, Carloo et Steen.

Seigneuries de Stalle et Overhem¹

Les reliefs qui suivent couvrent la période 1561 à 1635. On sait que la seigneurie de Stalle était passée à la famille de Mailly par le mariage de Marguerite de Kersbeek avec Louis de Mailly, chevalier, seigneur d'Ancheville. Leur fils Nicolas (ou Colaert) de Mailly leur succéda puis la fille de ce dernier, Josine, laquelle épousa Jacques de la Douve, seigneur de Sainghien. Selon les documents repris ci-après, la succession des seigneurs de Stalle s'établirait comme suit:

- 1562: Charles de la Douve, fils des précédents
- 1586: Renée et Catherine de la Douve, filles de Charles (Renée de la Douve avait épousé Wernier de Davre, seigneur de Merlémont).
- 1625: Catherine de la Douve reste la seule dame de Stalle
- ? Anne-Jeanne de Davre, fille de Wernier et de Renée de la Douve
- 1635: Agnès de Davre, sœur de la précédente, épouse de Lamoral de Sainte Aldegonde

Signalons encore que Françoise de la Douve, sœur de Charles de la Douve, fut

abbesse de Forest de 1560 à 1583. Nous savons aussi que Jos(s)ine de Mailly était dame d'Oumy, d'Oudeville, de Rivière et de Stalle. (voir Gisèle Norro: Forest, petite chronique d'une Abbaye - Forest 1989).

Le 2 décembre 1561 relief par Charles de la Douve seigneur de Sanghien au nom de Dame Josine de Mailly, sa mère.

Le 19 décembre 1562 relief par Charles de la Douve suite au trépas de sa mère Dame Josine de Mailly.

Le 22 mai 1586 relief par Demoiselles Renée et Catherine de la Douve par trépas de leur père Charles de la Douve

Le 11 juillet 1625 relief par Demoiselle Catherine de la Douve suite au trépas de sa sœur Demoiselle Renée de la Douve.

Le 13 janvier 1635 relief par Dame Agnès de Davre, épouse de Messire François Lamoral de Sainte Aldegonde suite au trépas de Dame Anne Jeanne de Davre, sa sœur qui l'avait hérité de sa mère Dame Renée de la Douve. (Cour féodale de Brabant, registre 109).

État des biens sous Stalle de Mademoiselle de Rossignies le 28 avril 1633.

¹ voir aussi Ucclesia nos 65, 70, 74, 75, 114, 131 et 143

Note: Ce document acquis par M. de Pinchart est de provenance incertaine. Nous ignorons qui est Mlle de Rossignies (s'agirait-il de Anne-Jeanne de Davre ?) et qui est le comte de Herre.

Soille = seigle.

- Premier, la seigneurie de Stalle suivant le compte du receveur apporte en recette annuelle des cens et rente sous Stalle échéantes à Noël, soit 139 chapons, quarante-sept oisons, neuf gelines, sept livres de cire et trois cents œufs.
- Les habitants sont au nombre de 55, dont le Comte de Herre profite d'un tiers, soit au total 419 florins.
- Sous Overhem, sont dus 95 chapons, seize oisons, 109 œufs, deux et demi d'huile de lampe et trois quintaux de soille. Les habitants sujets au service du fermage sont au nombre de quinze.
- En cens nouveaux on compte trois chapons; la recette des viviers apporte 70 florins; pour diverses prairies et pâtures; jardins et maisons sous Stalle ont reçu annuellement de diverses personnes 320 florins. Le fermage de diverses terres rapporte la quantité de 28 vasseaux de soille.
- Le moulin à froment de Stalle fournit 30 rasières de froment et 150 rasière de soille, échéant à St. Rémy, Noël, Mars et St. Jean, soit un produit de 542 florins.
- Le second moulin de Stalle nommé "Creetmolen" fournit 25 muids de soille à payer comme ci-dessus, soit 362 florins.
- Il y a 12 bonniers de bois dont la vente par an fournit 200 florins.



*Françoise de la Douve
23e Abbesse de Forest
(1560 - 1583)*

- Diverses rentes sont à rembourser chaque année, soit: 44 florins 9 sols à Jean Pasteel, 23 florins à Philippe Vanchausse, 75 florins au Sieur Fernando Vander Linden, woutmeester du bois de Soignes.

Le 22 juillet 1642 Le Sieur P. Netchelputte, receveur de l'abbaye de Forest, vend cinq bonniers de prairie fief sous Neerstalle à Maître Jean de Vleschoude-re.
(Cour féodale de Brabant liasse 1020)

Note: On sait que cette même année l'abbaye de Forest avait acquis le "Stallebosch" (bois de Kersbeek?)

Le 20 octobre 1664 Requête de Jacques Bouton, conseiller et greffier des États de Brabant, afin d'obtenir gratuitement 6000 pieds de buses en bois provenant de la forêt de Soignes, afin d'assurer l'écoulement de la fontaine qu'il envisage d'ériger dans le jardin de la maison qu'il vient de faire construire dans sa seigneurie de Stalle.

(Conseil privé espagnol carton 1474 page 702). Cette demande est accordée.

Voir *Ucclensia* 97 "La fontaine du Stadhouder" par J. Lorthiois.

1667 Procès le Licencié de Reynbouts, seigneur de Stalle / Agnès de Davre, douarière de Ste Aldegonde, comtesse de Willerval au sujet de la haute, moyenne et basse justice de Stalle, donné en engagère le 25 septembre 1561 à Dame Josine de Mailly pour la somme de 236 livres; nouvelle enchère le 23 juillet 1638 pour 963 livres à condition de renoncer absolument au droit de chasse. (Office fiscal de Brabant farde 2907).

Le 4 juillet 1669 Requête d'Adrien de Becker, jardinier de la maison de plaisance du Vicomte de Fruges, afin d'être exonéré du paiement de taxes à la communauté d'Uccle, ce bien étant considéré comme fief. Détails du bail du jardinier passé le 17 février 1668.

(Chambre des comptes, lettres aux officiers recueil 850).

Le 2 mai 1733 Le Prince de Rubempré sollicite de la Chambre des Comptes 60 arbres blancs à prendre dans la forêt de Soignes près de St. Job, afin de confectionner des buses à amener l'eau à la fontaine de sa maison de campagne de Stalle. (Chambre des comptes portefeuille 232).

Le 9 mars 1735 Le Prince de Rubempré, chevalier de la Toison d'Or et grand écuyer de Son Altesse sollicite du Souverain l'autorisation de placer une canalisation pour prendre les eaux près de la chapelle de Stalle en vue d'ériger une fontaine sur son bien et construire un réservoir

des fontaines dans la rue des Rottons. Demande accordée.

(Chambre des tonlieux registre 215 page 124).

Le 6 mai 1735 Le Prince de Rubempré sollicite de la Chambre des Comptes de pouvoir abattre 25 arbres de bois blanc afin de confectionner des tuyaux destinés à l'alimentation de la fontaine de sa maison de campagne à Stalle près de la chapelle de Notre Dame. Il avait obtenu le 9 février 1735 l'autorisation de prendre l'eau qui coule depuis l'auberge "Le Cigne" et ensuite passe par-devant l'auberge "La Couronne".

(Chambre des comptes portefeuille 234)

Note: Le prince de Rubempré fut l'un des propriétaires du "Château Bouton" dit aussi "Château Rittweger" construit en 1665 et démoli vers 1850.

Voir: F. Varendock: *Les châteaux d'Uccle*, 1986 pp. 1 - 2.

A. Wauters: *Histoire des environs de Bruxelles Nelle* éd. 1973, livre X - p. 217.

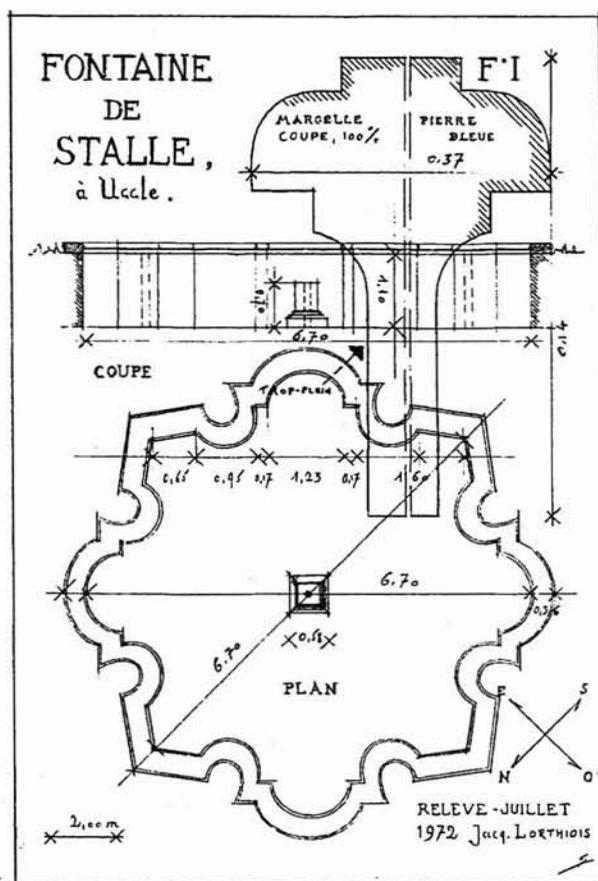
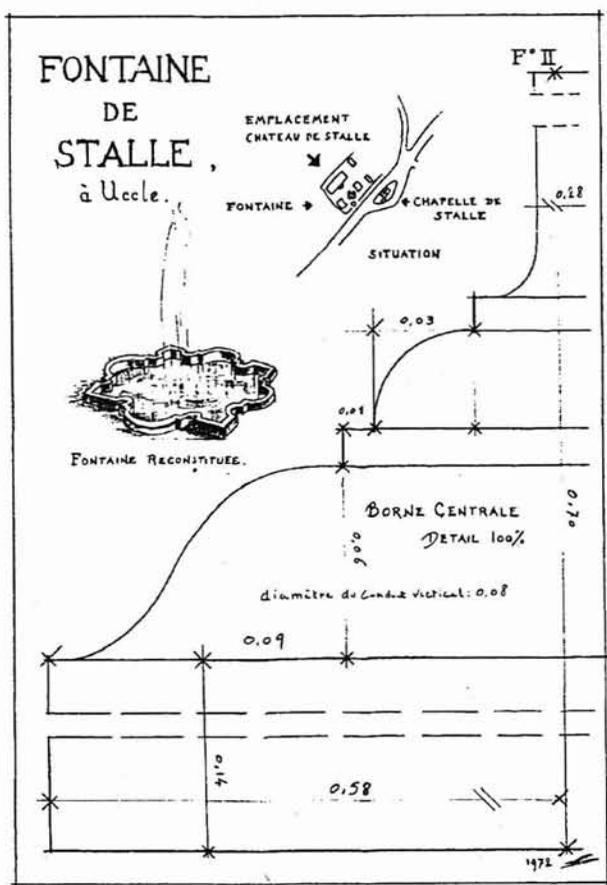
J. Lorthiois *La fontaine de Stalle, ultime vestige de l'ancien château* in *Ucclensia*, Uccle 1972, n°44, pp. 2-4.

Avril 1747 Relief par Guillaume et François Herincx et les enfants de Jeanne Marie Herinckx, ces derniers habitants le Sirroopot, de trois journaux de terre fief sous Overhem à Stalle, bien touchant le Neckersgat.

(Cour féodale de Brabant liasse 990 C). (bien venant par trépas de leur frère Jean Herincx).

Le 24 octobre 1754 Demoiselle Elisabeth Vander Meulen, épouse du Sieur Jean Baptiste van Dievoet relève cinq à six bonniers de viviers sous Neerstalle, six bonniers et demi et un journal de terre et prés fief sous Neerstalle, biens venants par partage passé le 29 janvier 1744 par-devant le notaire Waerseggers. (Cour féodale de Brabant liasse 985).

Le 12 novembre 1759 Sébastien Anneet époux de Marie Serkyn cède à Ju-



lien de Pestre époux de Dame Isabelle Claire Cogels la moitié d'une prairie fief de cinq bonniers sous Neerstalle. (Cour féodale de brabant liasse 985).

Le 7 mars 1760 Dame Jeanne Françoise de Roelofs douarière de Monsieur de Servais vend à Robert Jean Baele un bonnier de prairie fief sous Stalle. (Cour féodale de Brabant liasse 985).

Seigneurie de Carloo²

Sans date (1550 ?) Testament de Thierry van Heetvelde, seigneur de Corbais, garde des bijoux et woutmeester de Brabant, époux de Demoiselle Madeleine Vander Noot. Il lègue une rente à la chapelle de St. Job sous Carloo que le testateur a bâti et fondé, à charge d'y célébrer deux messes par semaine. (Conseil des troubles, carton 240).

Le 21 juin 1560 Engelbert Colyns le jeune, commis de Madame Catherine Hinckart, et du Sieur Jaspas Vander Noot, reconnaissent devoir à Pierre Van Boterberge et Josse de Sadeleer, gouverneurs de la chapelle de St. Job à Carloo, vingt florins de rente et obligent 15 bonniers de terre dit Willevelt à Carloo. (Conseil des troubles farde 240).

Le 30 octobre 1569 Suites aux troubles et à la fuite de Messire Jaspas vander Noot, seigneur de Carloo, il ne sera plus célébré que 2 messes par semaine au lieu de trois en la chapelle de St. Job et que d'autre part ladite chapelle nécessite d'importants travaux de restauration. Les biens saisis par le Souverain sont:

- la seigneurie de Carloo avec le Laethuys
- une maison de plaisance

2 voir aussi : Ucclesia n° 93 - 114 - 131 et 143

- 66 bonniers de terre en trois pièces (den Ham; het Vijfveld, Raepblok et le Wilgenvelt).

(Conseil des troubles farde 240).

1612 Procès Jean Van der Noot, écuyer, seigneur de Carloo / Wouter Lambrechts pour avoir sans autorisation du seigneur extrait de l'eau de son vivier à la Diesdelle.

(Office fiscal de Brabant farde 1003).

1639 Procès les échevins du chef ban d'Uccle / Gilles vander Noot, écuyer, seigneur de Carloo, touchant la maintenue de l'intégrité de la seigneurie de Carloo qu'il possède en engagère depuis le 20 août 1638.

(Office fiscal de Brabant farde 977).

1677/8 Procès entre les échevins et les taxateurs d'Uccle et Anne Van Leefdael douarière de Carloo, touchant le payement des impôts sur les bien allodiaux.

(Archives Van der Noot n° 338).

Le 16 mai 1716 Charles Bonaventure Van der Noot, baron de Carloo, seigneur de Schoohoven, fils de Roger est nommé Comte de son nom.

(Chancellerie autrichienne registre n°780, page 1).

N.B. Charles Bonaventure Van der Noot, était le 3^e fils de Roger Wauthier Van der Noot, seigneur de Carloo. Il est à l'origine des comtes Van der Noot et marquis d'Assche encore représentés de nos jours.

Seigneurie de Steen³

Le 17 mars 1758 Dame Marie Isabelle Corradin veuve du Sieur Paul Floris seigneur de Steen rend à bail pour 9 ans à Honorable Jean Keymolen la maison de plaisance de Steen sous Uccle, excluant la grange touchant la Molenstraete, mais comprenant le grand verger touchant à la Molenstraete et au Monsbergh ainsi qu'u-

ne terre de 525 verges au Monsbergh touchant à la chaussée entre Bruxelles et Calevoet à hauteur de la chapelle.

(Notariat général du Brabant registre 18966 acte 4).

Le 23 juin 1763 Le Sieur Christian Floris, seigneur de Steen rend à bail pour 9 ans à Monsieur Pierre Joseph Staumont, la maison de plaisance de Steen avec le grand jardin, la basse-cour et le boulangré près des étangs.

(Notariat Général du Brabant registre 18967 acte 11).

Le 24 décembre 1766 Christian Floris, seigneur de Steen rend à bail à Honorable Sébastien Vanden Stricht, habitant d'Uccle, la maison de plaisance de Steen près de Calevoet pour un terme de 18 ans.

(Notariat général du Brabant registre 18968).

Le 31 janvier 1770 Le Sieur Chrétien Floris, seigneur de Steen rend à bail pour 12 ans à Joseph Jacobs, habitant de Bruxelles, la maison de plaisance de Steen près de Calevoet, avec le boulengrain entre le jardin du censier et les étangs.

(Notariat général du Brabant registre 18971).

Le 29 décembre 1818 Testament au dernier vivant de Dame Marie Thérèse Floris de Steen, fille de feu Monsieur Chrétien et de Dame Anne Marie Fezant et de son époux Monsieur François Joseph Chapel, habitants d'Uccle.

(Notariat général du Brabant registre 35645 actes 214 et 215).

Divers

Le 17 septembre 1654 Relief par les enfants de feu Monsieur Guillaume de Lendrick, greffier du Conseil de Brabant de sept journaux 58 verges de bois au Quarrebosch.

3 Voir aussi: Ucclesia n° 93 et 144

(Cour féodale de Brabant liasse 990 C).
N.B. Van Loey (voir *studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel - Louvain 1931*) déclare ne pas avoir pu situer ce lieu-dit.

Le 17 novembre 1722 Relief de dix journaux de terre fief sous Uccle en trois pièces sur le Grasvelt, le Heymelblock et le Candordaghwandt par Charles Eugène Cobrisse, écuyer.
(Cour féodale de Brabant liasse 990 C).

N.B. Van Loey cite un "Ham(m)eyblock" sans préciser sa localisation. Charles Eugène Cobrisse avait fait édifier vers 1720 une maison de campagne à proximité du Gulden Casteel (Château d'Or). Voir R. Wauters. *Hist. des Environs de Bruxelles* - éd. de 1973 - tome 10 R - p. 220).

Le 15 mai 1752 Relief par Henri Mommaert de trois bonniers de bois fief au lieu dit Schilders, touchant à la rue vers Verrewinckel et le Homborch.
(Cour féodale de Brabant liasse 990 C).

Sur les traces de Berlinde (ii)

par Jean Lowies

Incursions, puis invasions normandes

Après avoir louvoyé le long de nos côtes, les Normands feront escale dans les estuaires des fleuves. Leurs embarcations remonteront ensuite le cours de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de l'Yser, de la Somme et de leurs affluents tant qu'ils restent navigables.

Dès 836, Anvers est incendié. Les incursions se feront plus fréquentes à partir des années 850.

La résistance franque est particulièrement médiocre et vers l'année 880, les Normands accentueront leur emprise. Les cours d'eau ne seront plus les seules voies de pénétration du territoire. Le réseau des anciennes voies romaines resta, en effet, utilisé jusqu'à la fin de l'époque carolingienne. Les assaillants, disposant désormais d'une cavalerie, emprunteront les voies romaines les plus importantes.

La colonisation franque est agricole. Elle se caractérise par l'attraction des régions non boisées et donc par l'occupation de sites préexistants. F. L. Ganshof mettra en avant la "permanence de l'habitat aux époques néolithique, gauloise, romaine et franque."¹ L'accessibilité aux lieux d'implantation de population n'en sera rendue que plus aisée.

Les abbayes, "en général fort isolées, gardaient des trésors qui offraient une proie facile à ces pillards. Celles de Belgique durent à leur nombre, à leur richesse, à leur situation dans un pays sillonné de cours d'eau et de bras de mer d'être parmi les plus éprouvées."²

"De 879 à 887 la région comprise entre la Seine et le Rhin fut ravagée sans pitié: ce territoire n'avait pas été, comme celui compris entre la Seine et la Loire, pourvu de fortifications durant la dernière partie du règne de Charles le Chauve. De 887 au début du X^e siècle, on assiste à la mise en état de défense, par érection de châteaux forts, de la région septentrionale de la Francia et, par le fait même, à une décroissance sérieuse du péril normand."³

L'initiative, quoique tardive, s'imposait.

"Les envahisseurs installèrent à Gand un camp retranché, le premier qui ait été créé dans l'espace belge. Ce fut, en 880, une base très sûre pour des entreprises en direction du Sud: Tournai, les abbayes de la vallée de l'Escaut furent saccagées et brûlées, des razzias dans la région mirent entre les mains de l'assaillant des captifs en grand nombre." "En 880, de nombreuses cités épiscopales de la Francia du Nord: Amiens, Téroouanne, Arras, Cambrai, Tournai, furent sans difficulté, emportées d'assaut."⁴

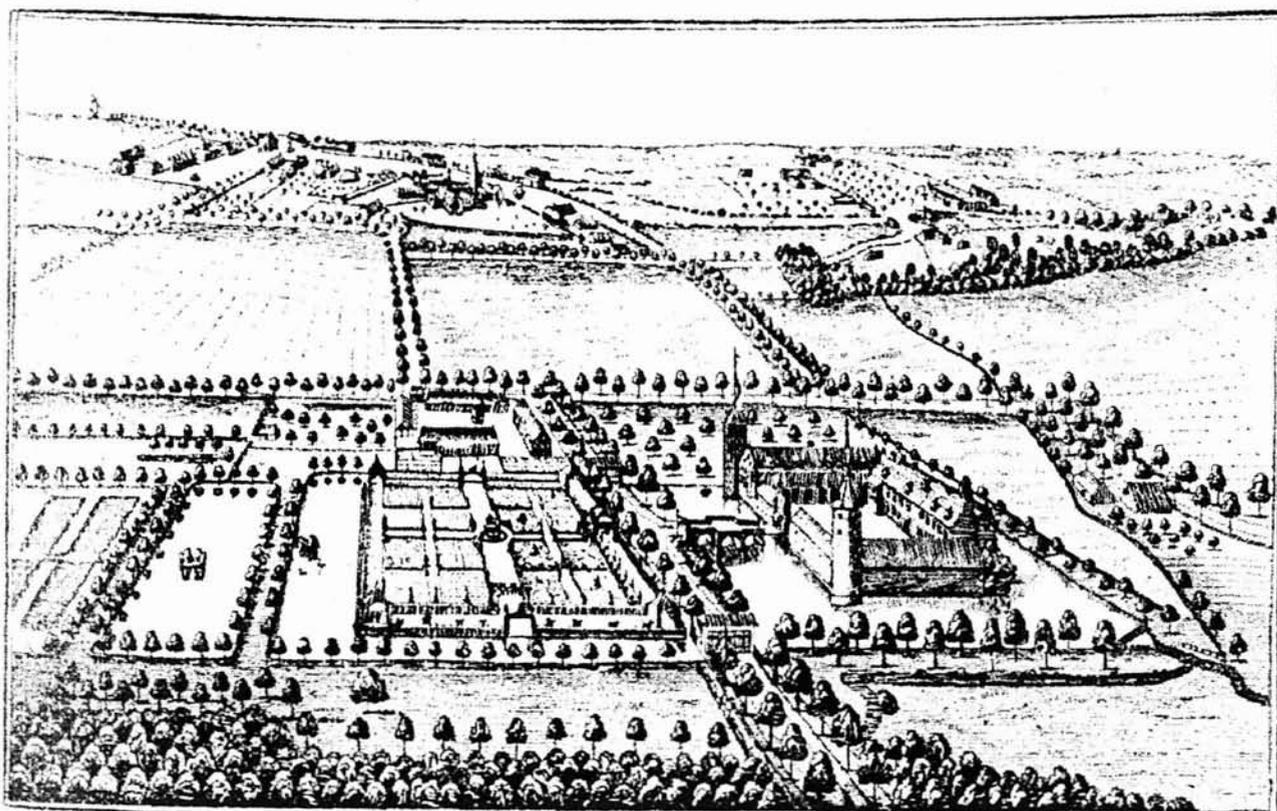
D'autres villes encore tombèrent: Hasselt, Courtrai, Louvain, Condé ...

1 F.L.Ganshof: *La colonisation franque*, 1928, p. 6.

2 E.de Moreau: *Histoire de l'Église en Belgique des origines aux débuts du XII^e siècle*, 1940, Tome 1, p. 193.

3 Fernand Vercauteren: *Comment s'est-on défendu au IX^e siècle dans l'empire franc contre les invasions normandes?* Études d'histoire médiévale, 1978, p. 118 et p. 128

4 F. L. Ganshof: *La Belgique carolingienne*, 1958, p. 37.



Château d'Oombergen, d'après Ant. Sanderus, 1641

Ce fut le cas aussi pour Asse, cité dans la Vita Berlindis. Sur cet ancien site d'implantation nervien, les Romains avaient édifié un castrum carré classique que les Francs détruisirent. Odelard était propriétaire du domaine de Meerbeke dont le centre se situait à 15 kilomètres de Asse. C'est dans la destruction de cette dernière ville que périrent Eligard, le fils d'Odelard et ses compagnons d'infortune.

Jan Verbesselt situe la chute de la ville vers 870-880.⁵

On estime généralement qu'après la défaite des troupes normandes à Louvain en 897, battues par les troupes d'Arnould de Carinthie, elles quittèrent définitivement nos régions. Une légende rapporte que les armoiries de la ville consistant en un écu vermeil coupé d'une bande argen-

tée rappelle cette bataille à l'issue de laquelle tant de sang avait coulé dans la Dyle qu'il ne restait plus en son milieu qu'une étroite bande d'eau claire.⁶

Humberch

D'autres habitants allèrent s'établir avec Odelard dans une retraite sûre: Humberch.

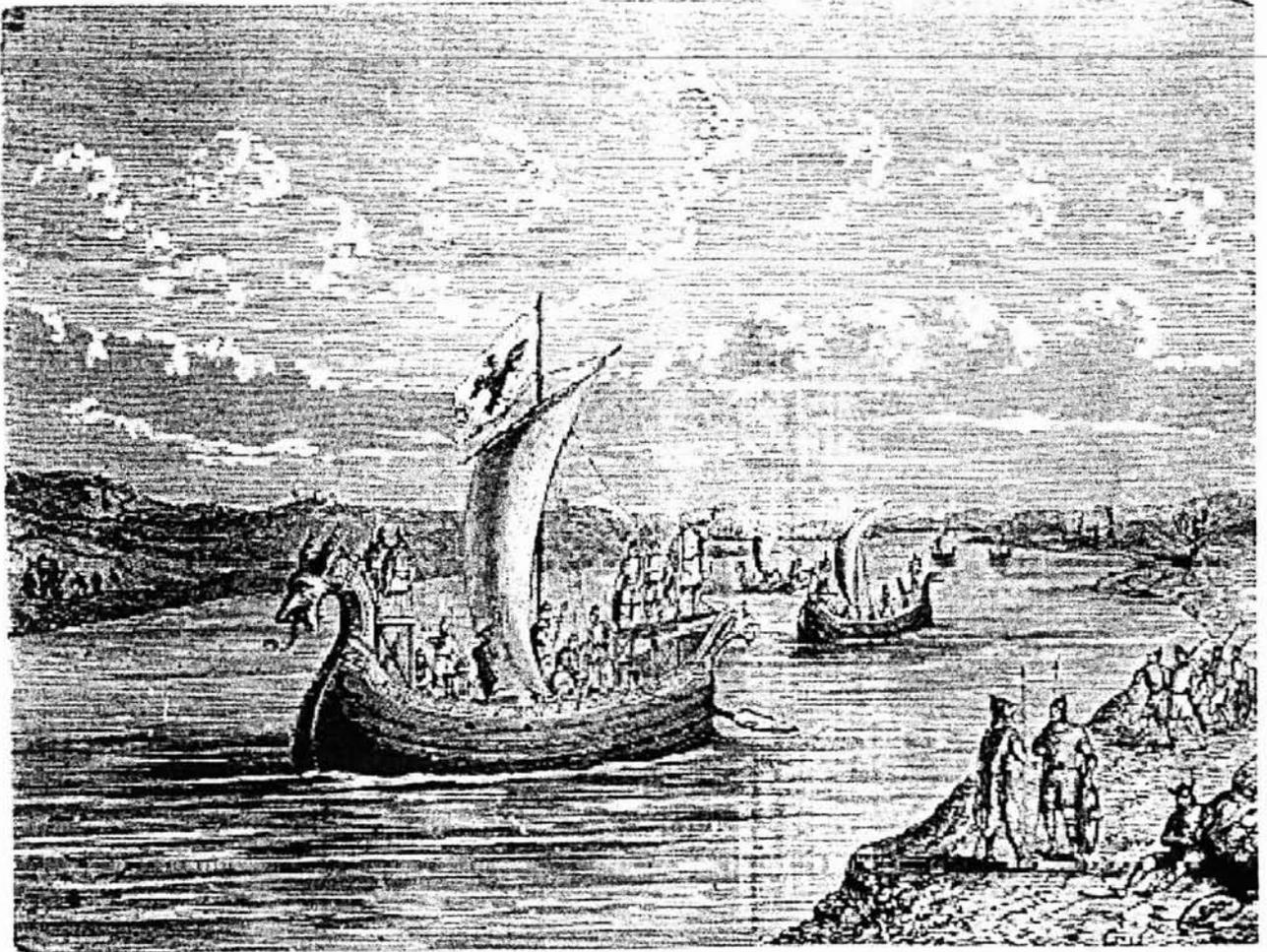
Ce deuxième site est, lui, "inexpugnable" nous dit le texte de la Vita. Subit-il des assauts et l'ennemi ne put-il l'emporter de vive force ou, bien dérobé à la vue, ne fut-il pas inquiet? Nul ne peut le dire.

Une question fondamentale, méritant débat, est celle de la situation de ce site.

J. B. de Vaddere nous rapporte que "le village de Omberg ou Homberg près de

⁵ Jan Verbesselt: *Het ontstaan en de ontwikkeling van Asse*, 1966, p. 104

⁶ E. Van Even: *Louvain dans le passé et dans le présent*, 1895, p. 171



Vaisseaux normands remontant une rivière.

Grammont ou Humbroeck” étaient les hypothèses de Henschinius et de Bollandius.⁷

Plus récemment, un certain nombre d’auteurs s’accordèrent sur le fait que le lieu devait se situer au village de Oombergen situé au sud de Gand, à l’Ouest d’Alost et au nord de Grammont.

L. Van der Essen, dom René Podevyn et E. de Moreau traduisirent donc Humberch par Oombergen.

Dom René Podevyn⁸ établit même une petite carte de la région après avoir consulté la *Flandria illustrata* de Sanderus.⁹ Ce dernier avait entrepris, au 18^e siècle, la

publication de grands albums représentant les principaux sites et monuments de l’époque qui restent d’utiles ouvrages de référence. Dans la *Flandria illustrata* donc, une gravure reproduit une vue du château de Oombergen avec son jardin d’agrément, son étang, son verger, un village, des exploitations agricoles... Est-ce là, à 20 kilomètres de Gand, alors occupée en permanence par les Normands qui en ont fait une base très sûre de départ de leurs expéditions, est-ce là qu’il était judicieux pour un groupement humain vulnérable de s’établir?

Jan Verbesselt fait un sort à l’hypothèse Oombergen de manière lapidaire: “een

7 J.B. De Vaddere: *Traité de l’origine des ducs de Brabant*, Tome II 1672, réédition de 1784 page 513.

8 Dom Renier Podevijn: *De heilige Gudula en haar familie*, 1927.

9 Sanderus: *Flandria illustrata*, 1735, Tome 3, livre IV.



Ravages des Normands.

onbekende plaats zonder gekende burcht.” “Un emplacement inconnu sans fortifications connues.”¹⁰

Nos trois auteurs qui pourtant se montrèrent particulièrement clairvoyants pour apporter à la *Vita Berlindis* les corrections chronologiques qui s'imposaient, furent cependant inopérants en matière de toponymie.

Il faut supposer que ni Jean Bolland, d'Anvers, ni eux, ne connaissaient le site du Homborch à Uccle...

Toponymie

L'origine du toponyme ucclois Homborch est expliquée comme suit par A. Van Loey¹¹: hon, hoon, = hohen = hauteur. Quant à borch il provient de burg = position fortifiée, château fort. Homborch signifie donc château sur une hauteur.

L'auteur précise même que le Homborch culmine à 70 mètres d'altitude tandis que Calevoet n'atteint que 50 mètres. Traduire Homborch par hauteur et montagne, comme il est fait parfois, semble donc erroné.

Burg cependant peut signifier non seulement fortification mais aussi établissement de population à l'instar du français bourg.

H. Van Werveke¹² a étudié l'évolution du terme burgus et son sens. Il affirme en conclusion que le sens d'ouvrage fortifié était seul d'application à l'époque considérée dans le domaine linguistique du néerlandais. Le sens d'implantation humaine ou d'agglomération attribué à burgus étant une acception dont les premières traces n'apparaissent que dans le dernier tiers du XI^e siècle.

(À suivre)

10 Jan Verbesselt: *Het ontstaan en de ontwikkeling van Asse 1966*, p. 104. Voir aussi Jan Lindemans: *Toponymie van Asse*, 1952, p.42

11 A. Van Loey: *Nederlandse plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, 1931, p. 321.

12 H. Van Werveke: *Burgus, versterking of nederzetting ?*, 1965, p. 96

Herinneringen uit de schooltijd bij de zusters te Linkebeek in de jaren 1924-26

opgemaakt door Maria Labarre

De zusters haalden hun melk in het pachthof Ten Percke, in die tijd gekend als hoeve Berchmans, die ook de bijnaam had van de kuip.

De zusters gingen niet zelf hun melk afhaken, het waren de kinderen die na de lesuren met een kruik het melk gingen halen. Gewoonlijk altijd dezelfde meisjes. De boerin nam soms de gelegenheid te baat om de kinderen enkele kleine werkjes te laten uitvoeren zoals kruiken spoelen, maar dan kwamen zij telaar terug en waren de zusters ongerust. De zusters kwamen hun dan toch tegemoet. Het klooster kreeg ook botermelk van het hof

Schavey gelegen op Beersel en Linkebeek, die toen bewoond was door de familie Hoste. Deze hoeve was evenver gelegen als de Perkhoeve. In de herst kregen zij afgevallen appelen en peren mee die de boerin in een zak deed en dat de kinderen die toch nog klein waren moesten meenemen voor de zusters.

De twee meisjes, gewoonlijk dezelfde, kregen dan toch een deel van het fruit dat de zusters eerst wasten. De twee meisjes waren Liza Deridder en Maria Labarre. De vader van Liza sneuvelde in 1914.



Types de Saint Job (iii)

par † Francis de Hertogh

Nous poursuivons ici la description de quelques personnages de Saint-Job d'après des papiers laissés par feu Francis de Hertogh (voir *Ucclensia* 145 (mars 1993) et 164 (janvier 1997).

Kaacke (maçon)

Kaacke travaillait chez mon parrain. C'était un gai luron; il chantait:

Boerekes mocht uile koekjkes los
Want de veer is ee van des Eekelenbos¹
En of ge me gelooft ja of neet
Hij sprinkt koekes verneet “

Un jour il devait travailler à une église, alors:

Zoolig zijn degeene dee
den tempel des Heere beklimme
Mo ik kruiper er tot ni op
Ve met mijne botte af te valle”

(Bienheureux sont ceux qui montent au temple du seigneur, mais moi je ne grimpe tout de même pas de peur de tomber avec mes bottes).

Krummen Dauw (Henri Dauw)

Il était aide-maçon (kalkdrooger) de son métier.

Il chantait:

“ En asse spreeke van te betoole
kunne ne ze et men ne krabber
uit myn botte kommen oole”.

(Et si on parle de payer ils peuvent venir avec un grattoir² le chercher hors de mes bottes).

Ou bien quand il avait trop bu, il jetait tout son argent à qui voulait bien le ramasser.

Krummen Dauw faisait aussi fonction de “orgeldrooier” (joueur d'orgue de barbarie) ou bien de garçon au Vieux Saint-Job pendant la kermesse ou toute autre festivité, ce qui consistait à remplir les pots de lambic ou blonde gueuze lambic. C'était un parfait caviste. Krummen Dauw avait un estomac de fer et quand il mangeait des crabes ou des crevettes, tout passait!

Krummen Dauw est mort à l'hospice des vieillards à Uccle-Calevoet.

Zwette Nelle

Elle avait beaucoup d'enfants mais ils étaient tous bien portants. Un jour une personne fait la remarque que Nelle devrait tout de même frotter le d d'un de ses enfants. Alors elle répond tout bonnement:

“Het is gin avans dak het afkosch want seffens goot hij het froum door”.

(Ca ne vaut pas la peine de l'essuyer car tantôt il va recommencer).

Zwette Nelle répétait souvent:

“Vie van de properteit”

(vive la propreté).

Ces paroles sont restées et souvent on dit encore à Saint-Job:

“Vie van de properteit zei Zwette Nelle”.

1 Eekelenbosch ou bois de la Chênaie, en bordure du cimetière de Verrewinkel.

2 Crabber avait aussi jadis le sens d'un instrument servant à tirer, par exemple la bourre dans un fusil.

Paysages de Rhode il y a un siècle

par Michel Maziers

Lil y a une centaine d'années naissait la vogue de la carte postale illustrée. Jusqu'en 1914 et même, dans une moindre mesure, jusqu'en 1940, chaque recoin de la Belgique (et des pays voisins) attira l'attention d'innombrables photographes chargés de les immortaliser sous forme de petits cartons utilisés pour communiquer de brèves informations à des proches ou pour leur témoigner son affection. Divers facteurs, dont la popularisation du téléphone, contribuèrent à entraîner ensuite leur déclin, sauf évidemment dans les localités touristiques.

Nous disposons ainsi d'une documentation incomparable sur nos communes à l'époque où l'urbanisation était encore limitée. Source de nostalgie pour les uns, cette iconographie permet aussi de reconstituer le décor où vécurent nos "arrière-grands-parents".

Des paysages champêtres

Prises du haut de buttes naturelles ou de clochers d'église, les cartes postales nous montrent des champs et des prairies constellés de constructions diverses, souvent à usage agricole. C'est le cas du centre historique de la commune (le "Village"); ce

l'est a *fortiori* pour le reste du territoire. Les guides touristiques le confirment : "La route traverse la voie ferrée, monte toujours vers un plateau d'où l'on découvre la plaine de Waterloo, s'infléchit à gauche, traverse un bosquet et vient se raccorder, devant la forêt de Soignes que l'on a en vue depuis longtemps, à la chaussée de Waterloo, au terminus du tramway (Espinette Centraie)" décrit un guide daté de 1915.¹

"Empruntons l'avenue Jonet se détachant à droite de la chaussée de Waterloo et se dirigeant entre de hauts vergers vers la ferme Dedobbelaer, sise dans l'axe même du chemin (aujourd'hui transformée en luxueuse résidence). A la bifurcation devant la ferme, prendre à droite, jusqu'à ce que l'on aboutisse face à une grille (propriété de M. Darte); toumons alors par la drève à



Fermette au Heukenweg avant 1914.

1 Les Bruxellois en villégiature. trente excursions agréables, pittoresques, utiles, Bruxelles, imp. V. Gielen, 1915, p.32.



La "laiterie" Chez Alfred en 1924.

Le bâtiment de droite était une écurie jouxtant l'actuelle avenue des Touristes.

gauche et, peu après, prenons l'avenue Charles Graux, qui s'en détache à droite en nous ménageant bientôt un panorama étendu au milieu duquel se profile, imposant, le clocher d'Aisemberg. Au-delà des dernières villas à gauche, le pavé cesse subitement, continuons tout droit par un chemin de terre (future avenue de la Libération) gagnant tout d'abord la crête du plateau pour redescendre bientôt vers le fond de Rhode-Saint-Genèse. Peu avant de franchir sous un viaduc la ligne de Charleroi (le pont étroit situé au bout des actuelles avenues de la Pépinière, de la Libération et des Touristes), laissons à gauche la ferme Kregtenbroeck, - de part et d'autre de la ligne, de vastes pépinières contribuent à la beauté du site".²

Cette portion de forêt de Soignes vendue dans les années 1830 par la Société Générale de Belgique commençait à peine à se peupler. Mais dans les autres coins de la commune, la densité de population n'était guère plus élevée. Les hameaux (Tenbroek, De Hoek) étaient encore séparés du Village par des labours, vergers et prairies.

"La ferme de Lansrode, datant de 1739 (il s'agit des bâtiments actuels; les premiers furent construits en 1210), mérite que vous alliez voir sa très pittoresque cour intérieure. Ne demandez rien, par exemple, au fermier,

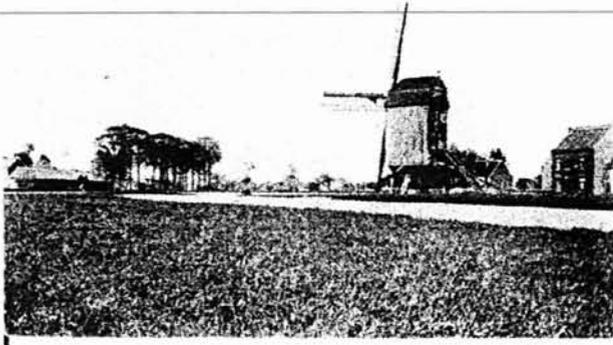
les chiens de la ferme sont en effet plus accueillants que lui !" ³ Tous les fermiers n'étaient pas aussi rébarbatifs. Pourtant, alors qu'elles constituaient la principale attraction monumentale de la commune, les grandes censes de type brabançon semblent avoir assez peu attiré les photographes de cartes postales. Les seules qui aient eu droit à de multiples prises de vues furent celles qui avaient été transformées en "laiteries", telle la *Belle Alliance* (Grande Espinette) et le *Nouveau Rhode. Chez Alfred* (actuel restaurant Ferme de Rhode). Construite dans les années 1920 au coin de la chaussée de Waterloo et de l'avenue de la Forêt de Soignes, la Laiterie Centrale (qui n'était donc pas une ancienne ferme) assura sa publicité comme les précédentes, en éditant elle-même un jeu de 10 cartes postales célébrant ses mérites et ceux du quartier.

Les fermettes basses, qui achèvent aujourd'hui de disparaître ou d'être modernisées, étaient alors les constructions les plus répandues. Souvent disposées obliquement ou perpendiculairement à la voirie, elles ménageaient de la sorte des aires de travail, de déchargement ou de jeux à l'abri de la circulation. Certaines ont eu les honneurs de la pelli-



La Belle Alliance, à la Grande Espinette (avant 1914).

2 Environs de Bruxelles. 100 promenades pédestres, 3e édition, Bruxelles, Touring Club de Belgique, 1918, p. 171.



Le moulin à vent de Tenbroek vers 1914.

cule parce que les citadins appréciaient leur pittoresque.

Aux rares châteaux construits dès le début ou le milieu du XIX^e siècle (Sept-Fontaines, Revelingen) s'en ajoutèrent quelques nouveaux : la famille Rolin acquit le sien (des jésuites, dit-on) au-dessus des étangs de Lansrode (rue Driesbos), de même que le colonial Albert Thys (dont le nom fut donné à une ville du Bas-Congo). *"Au fond d'une boucle que fait une route pavée (actuelle avenue des Tilleuls) encerclant la propriété de M. Max Hallet (sénateur socialiste), dont le vaste château (actuelle ambassade de l'Inde) domine le pays dans une dépression du soi (ancien vallon de la forêt de Soignes), l'ancienne Ferme des Mille Moutons (se trouve) englobée dans cette propriétés.*⁴



Rhode-St-Genèse. Propriété de M. Max Hallet

Le château Hallet vers 1930.

Des illusions de ville

Vers 1900, le Village et les hameaux périphériques commençaient à se peupler de maisons à étage(s), un luxe jusque là réservé aux seuls notables. On y ouvrait parfois des commerces ne se signalant le plus souvent à l'attention des clients potentiels que par une inscription peinte sur la façade. Et encore...

Quelques industries apparaissent aussi sur les cartes postales anciennes. Les plus vénérables sont les moulins : celui de Sept-Fontaines, encore actionné à cette époque par une roue à aubes, ou celui à vapeur de la famille Algoet, au Village. Propriété de la famille de Meurs depuis la fin du XVIII^e siècle, le moulin à papier de Termeulen avait grandi au point de devenir la véritable usine qui a définitivement fermé ses portes voici quatre ans. Un moulin à vent se dressa de 1867 à 1924 à De Hoek.

Le développement de la population avait déjà provoqué la reconstruction de l'église Saint-Genèse en 1860-1862. Il entraîna aussi l'édification de l'église Sainte-Barbe (quasiment inchangée depuis lors) à De Hoek. Toujours intense, la ferveur religieuse ponctua aussi la voirie de chapelles d'autant plus pittoresques qu'elles sont souvent très modestes.

De petites brasseries (notamment Dedobeleer, au Village) approvisionnaient les cafés et auberges des environs.

Construite à l'époque de la révolution de 1830, la modeste maison communale, primitivement flanquée d'une école et du logis de l'instituteur, révélait encore bien ses origines campagnardes.

3 Id., p. 166. La mention du fermier acariâtre est répétée à plusieurs endroits du guide. Sans doute le fermier avait-il trouvé l'auteur de la notice trop envahissant lorsqu'il était venu reconnaître l'itinéraire de la promenade...

4 Id., p. 167.

Omkering van het landelijk leven in Sint-Genesius-Rode rond het midden van de 19^{de} eeuw

door Michel Maziers
en Raymond Van Nerom¹

Ten tijde van haar oprichting in 1822, kreeg de *Algemeene Nederlandsche Maatschappij ter Begunstiging van de Volksvlijt* (de huidige *Société Générale de Belgique*) van haar stichter, koning Willem I der Nederlanden, heel wat grondbezit.

Onder de talrijke domeinen die zij in ontvangst mocht nemen, bevond zich het Zoniënwoud, dat toen een omvang had van 10.000 ha, en zelfs 11.700 ha indien men rekening houdt met de bossen van kloosterlijke oorsprong die onder het Frans bewind administratief deel uitmaakten van het Zoniënwoud.

De verkaveling van het Zoniënwoud

Aangezien dat het woud private eigendom geworden was, moest men de *Algemeene Maatschappij* de belasting op het grondbezit doen betalen en om dit mogelijk te maken, moest men overgaan tot het verdelen van het grondgebied onder de aanpalende gemeenten.

En zoals men het zich kan voorstellen, gaf deze zaak aanleiding tot hevige twisten onder de aanbelangde burgemeesters. Dachicourt, de burgemeester van Rode (afkomstig van Nijvel) was bijzonder strijdvlustig. De verstomming was groot onder

zijn collega's die rond de tafel zetelden wanneer hij op diezelfde tafel sprong om meer kracht bij te zetten achter de eisen die hij vooruit schoof!

Als bewijs van de rechtvaardigheid van wat hij vroeg, beriep hij zich op een testament waarvan niemand ooit iets had gehoord en dat hij uiteraard aan niemand kon tonen!

Voor zijn gemeente

eiste hij 3.300 ha, hetzij één derde van het Zoniënwoud... Er werden hem 1.660 ha toegekend, de helft van wat hij vroeg, hetgeen nog zo geen slecht resultaat was. Zo verkreeg hij o.m. de triages van Alseberg (60 ha), Boesdaal (348 ha), Sint-Michiël (309 ha), Grote Hut (280 ha), Revelingen (432 ha) en Sint-Anna (242 ha).

Deze kavel zou uitsluitend gediend hebben voor het omslag van de grondbe-



Het hof te Boesdaal volgens Charles Carpentiers (1968).

¹ Dit artikel verscheen in *Ons Heem*, driemaandelijks tijdschrift van het Verbond voor Heemkunde, jg. 50, nr. 1, januari 1996, pp. 3-10.

lasting. Om haar geloofswaardigheid bij het volk te vergroten trachtte de *Algemeene Maatschappij* zoveel mogelijk haar grondbezit uit te breiden. Dit was inderdaad de beste borgstelling voor de gedeponeerde goederen. Maar een onvoorziene wending zou hieraan heel wat stoornis brengen.

Deze onvoorziene omstandigheid was uiteraard de Belgische omwenteling van 1830. In het leven geroepen door de vervallen koning, was de *Algemeene Maatschappij* verdacht geworden in de ogen van de opstandelingen. Zij haastte zich dan ook om hen wat geld toe te schieten. Maar dit verwekte de woede van haar stichter die haar bezittingen in Nederland verbeurd verklaarde, zonder dat hiermede enige verbetering kwam in haar betrekking met de muiters. Wie ook de winnaar was, werd zij door beide partijen betwist en er bestond het gevaar haar grondbezit in beslag genomen te zien. Dat is de reden waarom zij zich in allerhaast losmaakte van een deel van het Zoniën-woud.

Het is zo dat te Rode bij de 1.200 ha verkocht werden tussen 1831 en 1836. Het bosgebied van de triage Sint-Michiel (aan beide kanten van de gelijknamige dreef) en een deel van de triage Grote Hut (langs de Brassinelaan) ontsnapten aan de verkoop. De eerste verkopen gebeurden daar waar het Driesbos zich bevond, tussen de Monniksweg, het Visserspad en de Driesbosstraat. Als laatste kwam het domein Revelingen aan de beurt (langs de Eigenbrakelsesteenweg). Het grootste deel ervan is bebost gebleven.

De aankopers

Rode bevindt zich ten zuidwesten van het Zoniën-woud, in een zone waar de *Société Générale* percelen van veranderlijke omvang aanbood. In de triage Boesdaal, bij

voorbeeld, tussen het gelijknamig pacht-hof (in de buurt van de spoorlijn Brussel-Charleroi) en de steenweg op Waterloo hadden de kavels een gemiddelde omvang van 17 tot 39 ha. Enkel in het Driesbos kon men percelen van 2 à 4 ha vinden. In de triages Sint-Anna en Revelingen daarentegen had men de keus tussen kavels van 1 tot 5 ha en anderen van 12 tot 40 ha (en zelfs 100 ha voor het toekomstend domein Revelingen). Gans het gedeelte van de Grote Hut dat te koop gesteld werd, werd medegerekend met brokken van de triages Waterloo en Schone Ster om samen een grote kavel van 185 ha te vormen.

Er werd dus gemikt op twee soorten cliënteel. Enerzijds, de particulier met beperkt geldelijk vermogen die een kavel aankocht om hem waarschijnlijk zelf te bewerken, anderzijds de begoede lui en kapitalistische maatschappijen die een deel van hun fortuin in grondbezit wilden beleggen. Vele kleine percelen (minder dan 10 ha) werden verworven door landbouwers of door mensen die gronden opkochten om ze te verpachten :

- François Demunter, landbouwer te Rode (1 ha).
- Bertrand Devillers, landbouwer te Eigenbrakel (4 ha).
- André Labarre, boswachter te Linkebeek, en Jacques Van Keerberghen, pachter te Linkebeek (7 ha gezamenlijk).
- Jean-Baptiste Michiels, landbouwer te Sint-Genesius-Rode (6 ha die hij niet kon betalen).
- Joseph Nicaise, landbouwer te Eigenbrakel (4 ha).
- Pierre Oscé, herbergier te Rode, en Pierre Van Isterdael, landbouwer te Linkebeek (4 ha gezamenlijk).
- Pierre Joseph Randoux, landbouwer te Eigenbrakel (1 ha).

- François Willekens, landbouwer te Rode (1 ha). Er waren ook houthandelaars die belang hadden voor de beboste aard van de kavels die zij aankochten voor eigen gebruik, of in samenwerking met andere houthandelaars.
- Philippe Voussure, houthandelaar te Eigenbrakel (6 ha).
- Corneille Everaert, herbergier, en Simon Steenbeckeliers, houthandelaar, allebei te Rode (gezamenlijk 3 ha die ze nooit konden betalen).
- Jean Celestin Goetvinck, houthandelaar te Brussel (4 ha voor zichzelf en 5 ha in samenwerking met François Cornelis, drogist te Brussel).
- Jean Eggericx, houthandelaar te Elsene (9 ha).
- Jean-Baptiste Van Keerberghen, houthandelaar te Rode (19 ha op zijn eigen hand + 20 ha met Jean De Becker, herbergier aan de Grote Hut, die ook 4 ha voor zichzelf kocht, François Van Keerberghen, landbouwer te Rode, die ook 11 ha voor eigen gebruik kocht, Pierre Van Keerberghen, landbouwer te Rode, die ook 13 ha kocht, en Henri Van Keerberghen, brouwer te Brussel), 4 ha samen met Henri Labarre, bakker te Brussel), 2 ha te Overijse met Jacques Stanislas Baesen (kasteel *Lange Staart, in Terhulpen*).

Zekere percelen van kleine omvang werden nochtans verworven door mensen die klaarblijkelijk niet van zin waren ze zelf te bewerken. Dit was o.m. het geval van

- Maximilien Joseph Bouquéau, eigenaar te Waterloo (2 ha).
- Anne Philippine, Elisabeth en Marie Anne Frederickx, renteniersters

te Brussel (2 ha). -Séraphin François Heiligen en Egide, Marie Hélène en Pelagie Van Runkelen, renteniers te Brussel (3 ha).

Zekere landbouwers en houthandelaars hadden zich groepsgewijze verenigd om grote kavels te verwerven, sommige kapitalisten deden hetzelfde of kochten een groot aantal kleinere percelen om grote domeinen te vormen. Onder die kapitalisten waren er die hun aankopen beschouwden als een gelegenheid om een deel van hun fortuin te beleggen in grondbezit te Rode:

- Eloi Burdinne, eigenaar te Burdinne en volksvertegenwoordiger (78 ha). -Pierre Houyoux, staalindustriemagnaat te Brussel (16 ha).
- Henri Labarre, bakker te Brussel (4 ha voor zichzelf en 4 ha samen met J.B. Van Keerberghen : zie boven).
- Joseph Nicaise, aannemer te Waterloo (11 ha voor zichzelf en 8 ha samen met Alexandre Anrys, eveneens aannemer te Waterloo).
- Pierre Taelemans, handelaar te Brussel (10 ha, en 44 ha te Eigenbrakel).
- Jean Vandervelden, handelaar te Ukkel-Kalevoet (3 ha).
- Henri Van Schoors, eigenaar te Grand-Manil (2 ha te Rode en 3 ha te Waterloo).
- Joseph Benoît Willems, raadgever bij het Hof van Cassatie (35 ha gedeeltelijk in Ukkel en Rode-Kleine Hut, en 22 ha elders in Ukkel).
- Charles Ysebrant de Difque, eigenaar te Fouleng (100 ha te Rode en 43 ha te Waterloo).

Zekere aankopers vergrootten de eigendom die zij reeds bezaten in onze gemeente:



Gerooide plek tussen Rode en Waterloo, met een jonge dreef op de achtergrond.

- Anne Marie Daudenard (17 ha rondom het hof te Krechtenbroek) waarvan zij reeds eigenares was.
- Ferdinand de Meurs, papierfabrikant te Brussel en te Rode (30 ha).

Anderen zagen de mogelijkheid grote, gedeeltelijk of geheel beboste domeinen op te richten op de wijze van de adels uit het Ancien Regime :

- Jacques André Coghen, handelaar te Brussel, gewezen minister (1 00 ha in samenwerking met François Xavier Rittweger, en evenveel met dezelfde te Eigenbrakel, 50 ha te Waterloo en 12 ha in Rode voor zichzelf. Zij zullen hun grondbezit verdelen in 1838, nadat Coghen de ligging van de vroegere priorij van Zevenbronnen gekocht had. Met de omringende bossen vormde die priorij een domein van meer dan 500 ha. Op het einde van de 19de eeuw werd de ligging aangekocht door de familie Timberman die er nog steeds vertoeft.
- Jacques Charles Auguste Gauchez (handelaar te Brussel) en Gustave Leghait, eigenaar te Brussel en volksvertegenwoordiger (10 ha te

Rode en 135 ha te Eigenbrakel). De verdeling van deze goederen liet het domein Revelingen aan Leghait die het verkocht aan majoor Goethals (later generaal), wiens schoonzoon Louis de Jonghe d'Ardoye het kasteel gebouwd door Jean Pierre Cluysenaar liet vergroten.

- Pierre Joseph Lecharlier, afkomstig van Terhulpen, generaal te Brussel (185 ha) Wou een agro-industrieel dorp oprichten op de grote Hut. Hij liet het "kasteel" *Cintra* bouwen" (een groot huis) en een gebouw dat hedendaags bekend staat onder de naam "Blaret-hoeve", maar dat onderdak moest verlenen aan een uitgestrekte industriële werkplaats. Hij ging nogal snel bankroet. Zijn domein werde verbrokkeld en in landbouwgrond omgezet.
- Meenolf Hamoir de Reuss, Charles Lecocq en Pierre Moyard-Dugaradin kochten 190 ha te Rode voor de N.V. *Raffinerie Nationale de Sucre Indigène et Exotique*, een maatschappij gesticht te Brussel in 1836, waarvan zij de voornaamste aandeelhouders zouden worden. Het genootschap kocht ook een honderdtal hectares te Waterloo waar een reusachtige suikerraffinaderij opgericht werd (onlangs werden de gebouwen omgezet in commerciële ruimte). Op de gronden aangekocht te Rode werden twee pachthoven opgericht. Zij moesten dienen om de raffinaderij met suikerbieten te voorzien.

(Wordt vervolgd)